

## Annexe 9 : Incidences projets cumulés

L'ensemble des Avis de l'Autorité Environnementale entre 2019 et 2024 portants sur des projets situés dans un rayon de 5km autour du projet à l'étude ont été consultés sur le site de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. Les recherches effectuées ont permis de constater que plusieurs projets ayant fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale sont localisés à proximité de la zone d'étude :

Nom projet	Date avis	N°avis AE / arrêté	Localisation	Distance au projet	Pris en compte
Augmentation de la capacité de stockage d'un site de tri et transit de déchet	25/06/2020	2020-ARA-KKP-2563	Saint-Priest-en-Jarez (42)	1km	Non car réalisé
Démolition et reconstruction d'un magasin LIDL	16/02/22	2021-ARA-KKP-3553	Saint-Etienne (42)	1km	<b>Oui car en cours</b>
Réalisation de travaux d'ombrière photovoltaïques sur le parking de Renault Thivolle	17/02/2020	2020-ARA-KKP-2389	Saint-Etienne (42)	1,39km	<b>Oui car en cours</b>
Ombrière photovoltaïque sur le parking relais du stade Geoffroy Guichard	08/09/2019	2019-ARA-KKP-2099	Saint-Etienne (42)	1,59 km	<b>Oui car en cours</b>
Création d'une voirie sur le secteur du plateau des halles	30 mai 2023	2023-ARA-KKP-04258	Saint-Etienne (42)	2 km	<b>Oui car en cours</b>
Rénovation de Parc des expositions	19/06/2019	2019-ARA-KKP-1961	Saint-Etienne (42)	2,9km	Non car réalisé
Création d'un nouveau magasin LIDL et réaménagement de ses abords (parking intérieur/extérieur et espaces verts)	30/07/2021	2021-ARA-KKP-3230	Saint-Etienne (42)	3km	Non car réalisé
Installation d'ombrières photovoltaïques sur un parking existant – Bâtiment Necker	04/09/21	2021-ARA-KKP-3237	Saint-Etienne (42)	3km	<b>Oui car en cours</b>

Création d'un site de transit, regroupement et traitement de déchets d'équipements électriques et électroniques	13/12/2021	2021-ARA-KKP-3441	Saint-Etienne (42)	3,50km	Non car réalisé
Démolition et construction de deux bâtiments d'activités logistiques et de bureaux	05 mai 2022	2022-ARA-KKP-3719	Saint-Etienne (42)	3,60 km	Oui car en cours
Patinoire métropolitaine	18/07/2022	2022-ARA-KKP-3781	Saint-Etienne (42)	3,7km	Oui car en cours
Reconversion de l'immeuble de grande hauteur Loubet	20/05/2020	2020-ARA-KKP-2541	Saint-Etienne (42)	3,9km	Oui car en cours
Aménagement site des Roches sur la ZAC Molina La Chazotte	Absence d'avis du 30 Août 2022	2022APARA113 / 2022-ARA-AP-1385	La Talaudière (42)	4,1km	Oui car en cours
Projet d'augmentation à 125 tonnes par jour de la capacité maximale de fabrication de produits alimentaires de matières d'origine animale transformées présenté	Avis sur projet du 27 juillet 2020	ARA-2020-AP-0958	La Talaudière (42)	4,1km	Non car réalisé
Ilôt Dancer le Korner de la ZAC de Châteaureux	13/12/2022	2022-ARA-KKP-4113	Saint-Etienne (42)	4,1 km	Oui car en cours
Construction d'ombrières photovoltaïques sur le parking d'IKEA	29/07/2021	2021-ARA-KKP-3234	Saint-Etienne (42)	4,1 km	Oui car en cours
Ombrières photovoltaïque sur le parking relais	10/09/2019	2019-ARA-KKP-2154	Saint-Etienne (42)	4,3km	Oui car en cours
Contournement de la place du 14 juillet	29/03/21	2021-ARA-KKP-3007	La Talaudière (42)	4,81km	Oui car en cours

Dix-huit projets, avec avis de l'autorité environnementale, situés dans un rayon de 5km de distance du parking relais de la DOA ont été identifiés.

La plupart des projets sont situés à plus d'un kilomètre du projet et sont des projets de faible ampleur (projet d'installation de panneaux photovoltaïques, rénovation, conversion...). Les effets cumulés avec le projet de parking sont donc très faibles.

Toutefois, il se peut que des impacts cumulés découlent des projets en cours situés à proximité (nuisance acoustique, trafic, artificialisation). Il s'agit notamment de la démolition et reconstruction d'un magasin LIDL et de la création d'une voirie sur le secteur du plateau des halles.

Concernant le projet de démolition du magasin LIDL, le projet concerne des parcelles artificialisées situées en milieu urbain dense qui ne comportent aucun enjeu environnemental notable connu. Le projet, implanté sur des parcelles déjà dédiées au même usage, ne consomme pas d'espace agricole ou naturel. Le projet ne générera pas une augmentation significative du trafic automobile dans son secteur d'implantation. Ainsi, il n'y a pas d'impact cumulé le projet de parking.

Concernant le projet de création de voirie sur le secteur du plateau des halles, les habitats naturels du site sont majoritairement anthropiques et dans un état de conservation moyen, et la flore est constituée d'espèces rudérales très communes et d'espèces invasives. Le projet n'est pas susceptible de générer d'impacts significatifs sur l'environnement en phase de travaux comme durant son fonctionnement. Ainsi, les impacts cumulés du projet de parking sont négligeables.

Les potentiels effets cumulés sont donc temporaires (phase travaux seulement) et concernent seulement les nuisances sonores.